

République Française
Département PUY DE DOME
C.C.A.S DE MONTFERMY

Procès-verbal de séance Séance du 28 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-huit du mois de février à 18 h 00, les membres du C.C.A.S de Montfermy, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vladimir LONGCHAMBON, Président.

Présents : M. LONGCHAMBON Vladimir, Président,

Mmes CHARRETON Amandine, JAVION Christelle, MONNET Véronique, POURTIER Christine ;
M. ROBERT Claude.

Excusés : Mme CHAUVY Christiane ; MM. ARNAUD Daniel et FAURE Pascal.

Excusés ayant donné procuration : M. PERRIER Anthony à Mme CHARRETON.

Absents : Mme ROY-CHABERT Nadège ; MM., CHABERT Didier et JAVION Gérard.

Président de séance : Vladimir LONGCHAMBON, Maire.

A été nommée secrétaire : Amandine CHARRETON.

Nombre de membres :

Afférents au conseil d'administration du C.C.A.S. : 13

Présents : 6

Date de la convocation : 23/02/2024

Ordre du jour de la séance

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023
- COMPTE DE GESTION 2023
- COMPTE ADMINISTRATIF 2023
- AFFECTATION DES RESULTATS
- BUDGET PRIMITIF 2024
- QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire rappelle que le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance.

- Le quorum n'étant pas respecté, la séance est annulée et reportée au vendredi 8 mars 2024 à 18 heures.

En mairie, le 08 mars 2024

Le Président,

Vladimir LONGCHAMBON



La secrétaire,

Amandine CHARRETON

Publication le : 2 0 MARS 2024